

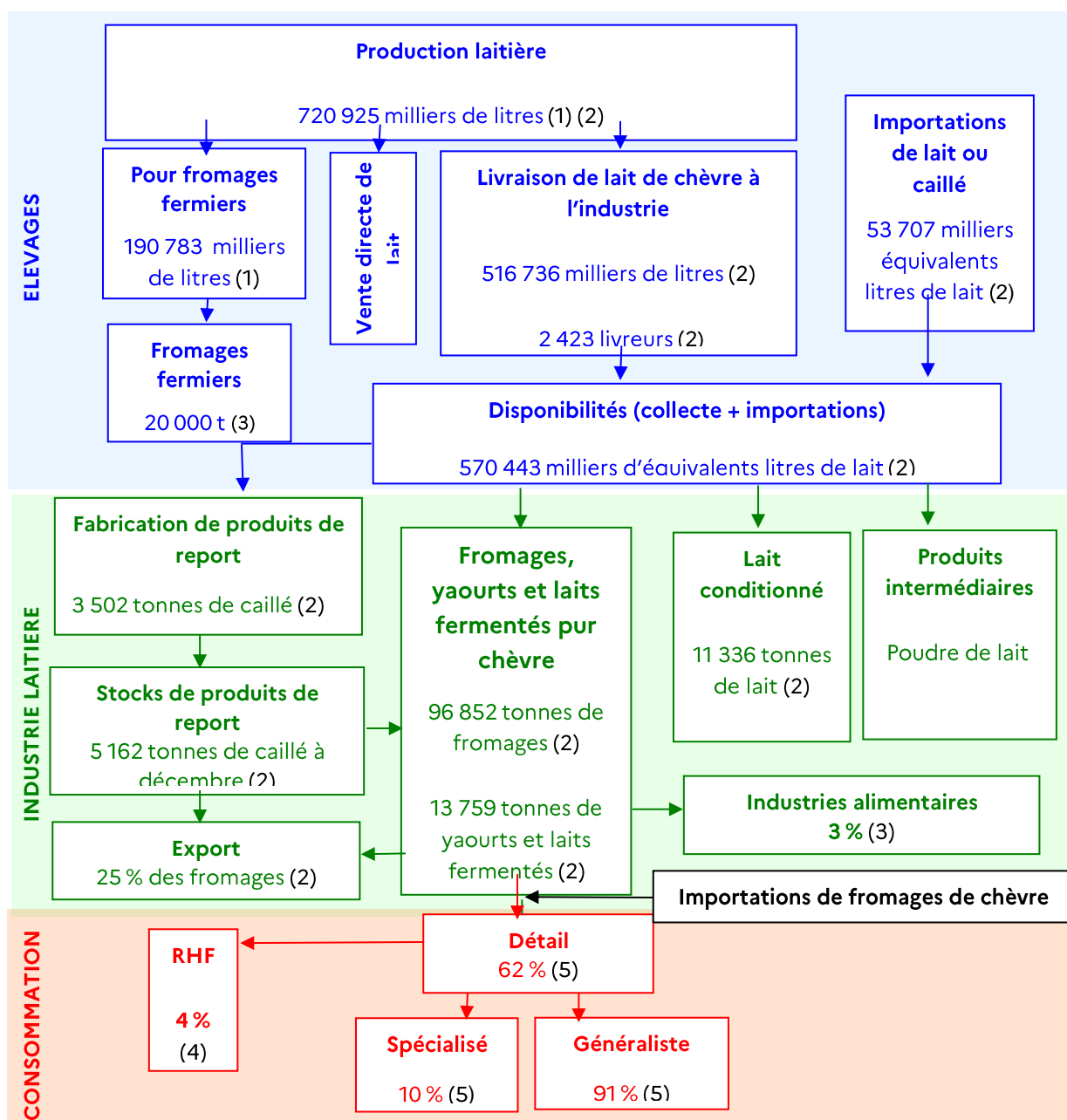
Section 6 – Produits laitiers de lait de chèvre

1. CIRCUITS DE COMMERCIALISATION EN FILIÈRE LAITIÈRE CAPRINE

1.1. Cartographie des flux et opérateurs en filière laitière caprine

Schéma 23

Cartographie des flux et des opérateurs en filière laitière caprine en 2023



Sources : (1) Données 2020, Statistique Agricole Annuelle – SSP, (2) Enquête Mensuelle Laitière FranceAgrimer-SSP, (3) : Idèle, Estimations GEB,(4) GIRA Food 2020, (5) FranceAgriMer- Kantar Worldpanel

Note : le total des différents débouchés n'est pas égal à 100 en raison à la diversité des sources de données

1.2. Production et commercialisation

Production :

En 2023, les entreprises françaises de transformation laitière ont collecté 516,7 millions de litres de lait de chèvre (contre 518,2 en 2022 et 510,2 en 2021). Le lait de chèvre est principalement destiné à l'industrie laitière, à hauteur de 72 % de la production finale. La région Nouvelle-Aquitaine est la principale région productrice et représente 32 % du cheptel national, 35 % de la production totale et 42 % de la collecte pour l'industrie. Elle fabrique près des trois quarts des fromages industriels de chèvre (76 %).

En 2023, environ 25 % de la production française de fromage de lait de chèvre est exportée, essentiellement vers l'UE.

Consommation :

62 % de la production est destinée aux achats au détail, donc 91 % en magasins généralistes (GMS essentiellement).

Selon Kantar Worldpanel, **34 % des achats des ménages en fromages de chèvres sont effectués dans les hypermarchés, 28 % dans les supermarchés** et 14 % dans les enseignes à dominante marques propres. Les circuits de commercialisation spécialisés (marchés, fromagers détaillants...) ne représentent que 10 % des volumes des achats. **Les bûchettes affinées représentent 59 % des volumes achetés.**

Le volume des achats de fromages de chèvres tous circuits de détail (hors RHF) est en progression depuis 2015, passant, selon le panel Kantar Worldpanel, de 52 000 t en 2015 à 61 000 t en 2023.

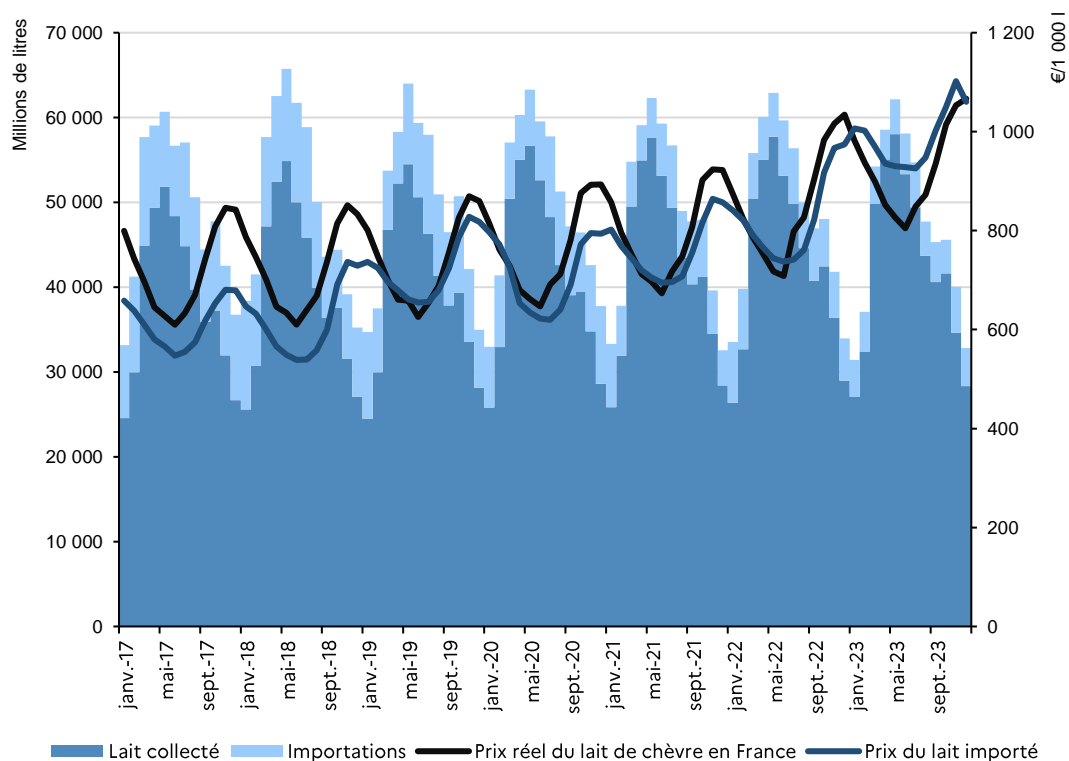
Par ailleurs, les achats de produits ultra-frais de lait de chèvre, et de lait de chèvre liquide se développent.

La production laitière des chèvres étant saisonnière (Graphique 154) alors que les fabrications industrielles de fromages sont plus régulières, une partie de la collecte doit être transformée en produits intermédiaires stockables (caillé congelé, Graphique 155), produits de report pouvant être utilisés pour la fabrication des fromages lors des périodes de creux de collecte.

Par ailleurs, **chaque année, sont importés d'Espagne et des Pays-Bas des produits intermédiaires pour la transformation du lait de chèvre** (caillé, lait concentré et lait en vrac) pour compléter les besoins des industriels pour la fabrication des fromages. En 2023, 54 millions d'équivalents litres ont été importés.

Graphique 154

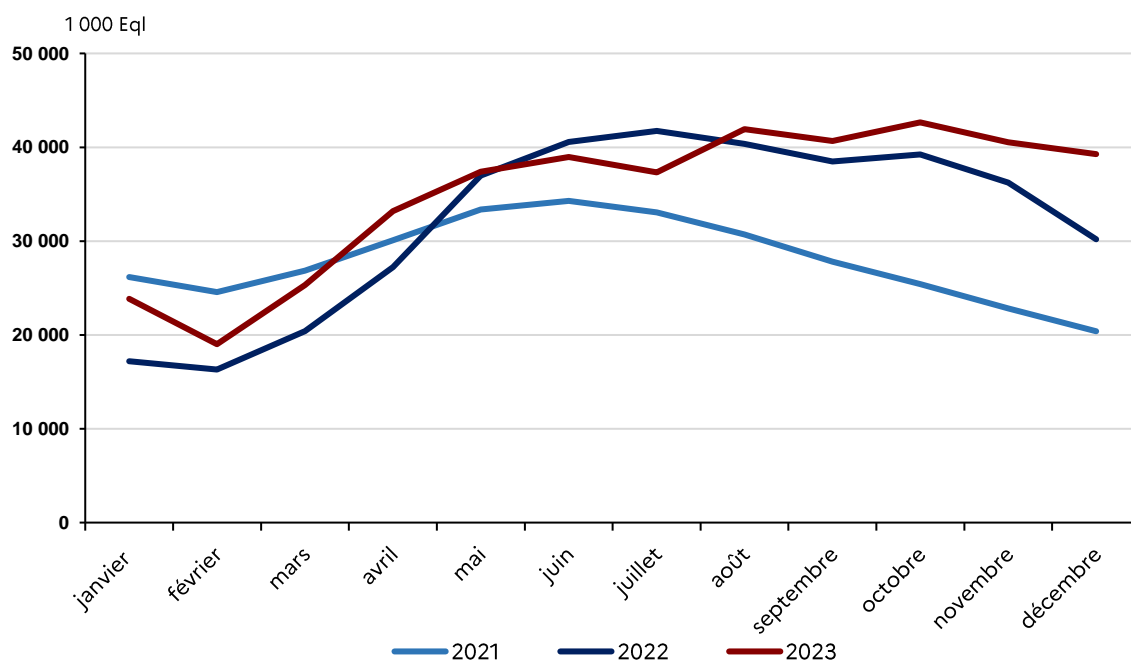
Approvisionnement mensuels en lait de chèvre et évolution des prix du lait de chèvre national et importé



Source : OFPM d'après Enquête Mensuelle Laitière, FranceAgriMer-SSP, Fega.es et Geitenhouderij

Graphique 155

Stocks de produits de report caprins en fin de mois



Sources : OFPM, d'après Enquête Mensuelle Laitière, FranceAgriMer-SSP

2. DONNÉES ET MÉTHODES SPÉCIFIQUES DE LA DÉCOMPOSITION DES PRIX AU DÉTAIL DANS LA FILIÈRE LAITIÈRE CAPRINE

2.1. Données de prix

Prix à la production agricole :

La référence retenue comme prix moyen mensuel du lait de chèvre à la production agricole est issue de l'**enquête mensuelle laitière** (FranceAgriMer-SSP).

Les prix moyens mensuels des **laits importés** sont diffusés par Fega.es pour l'Espagne, et Geitenhouderij pour les Pays-Bas.

Prix sortie industrie :

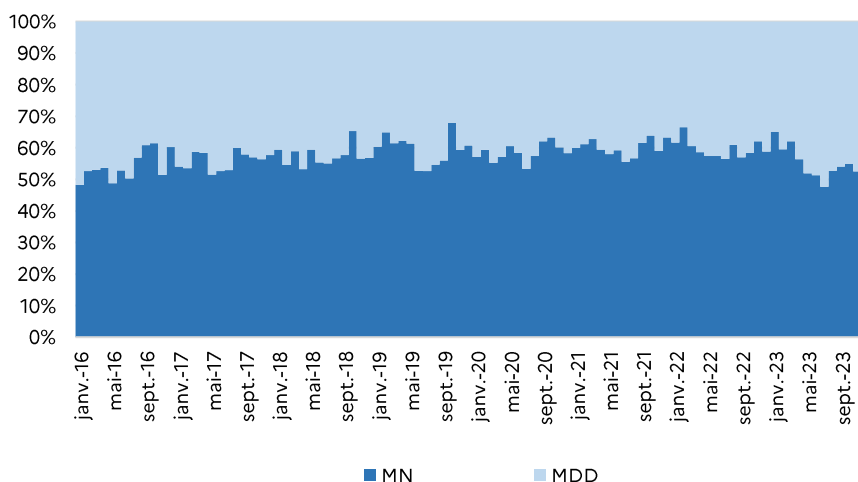
Les prix moyens mensuels des fromages de chèvre de type bûchette affinée, sous marques nationales (MN) et sous marques de distributeur (MDD), sortie industrie pour GMS, sont fournis par l'Insee pour l'Observatoire. Il ne s'agit pas de prix établis de manière exhaustive sur l'ensemble des fournisseurs des GMS et il peut en résulter un biais dans la représentation, exposée plus loin, de la composition du prix au détail en coût matière et marges brutes de l'industrie et de la distribution.

Prix au détail :

Au stade du commerce de détail en GMS, on dispose des données mensuelles du panel de consommateurs Kantar Worldpanel pour établir des prix moyens des bûchettes de chèvre, MN et MDD. Parmi les types de bûches ou bûchettes distingués par ce panel, on a retenu le type « affiné » (l'autre type étant la bûche ou bûchette en fromage frais), homogène au produit suivi à la sortie de l'industrie. Dans les GMS, la bûchette affinée est principalement commercialisée en libre-service, secondairement en vente assistée à la coupe ; le produit retenu agrège les deux modalités. Les résultats sont présentés ici pour les deux gammes (MN, MDD) confondues, en moyenne pondérée par les poids des achats de chaque gamme. Les pondérations retenues chaque mois pour toute la période étudiée sont celles observées dans la dernière année et non les pondérations annuelles. Ceci permet de suivre des variations de valeurs date à date uniquement dues aux variations de prix et indépendantes des évolutions de composition des achats entre MN et MDD, pour un mois donné selon l'année.

Graphique 156

Proportions de bûchettes affinées de marques nationales (MN) et de distributeur (MDD)



Sources : OFPM d'après Kantar Worldpanel

2.2. Bases de calcul du coût en matière première lait de chèvre pour un kg de bûche

La chèvre ayant une reproduction saisonnée produit du lait de façon saisonnière : la ressource peut être selon les mois excédentaire ou déficitaire par rapport au besoin de fabrication. Dans l'industrie de transformation du lait de chèvre, l'ajustement est réalisé, en période excédentaire, par le caillage, la congélation et le stockage du lait en excédent (stocks de report) et, en période déficitaire, par la mobilisation du stock de report. Tout au long de l'année interviennent également des importations de lait ou produits intermédiaires pour la fabrication de fromages (caillés congelés), la collecte française étant globalement insuffisante pour répondre à la demande.

On considère que le coût de la matière première, sur un mois, est composé :

- du coût du lait déstocké qui rentre dans la fabrication des bûchettes ;
- du coût de la part de lait collecté qui rentre dans la fabrication des bûchettes ;
- du coût de la part de lait importé qui rentre dans la fabrication des bûchettes ;
- ainsi que du coût du stockage des produits de reports.

Pour chaque mois, on estime les volumes de lait de chèvre nécessaires à la fabrication du tonnage de bûchettes fabriqué sur ce mois (connu grâce aux résultats de l'enquête mensuelle laitière). Ces volumes sont répartis selon leur « origine » : stocks, collecte ou importations. Les parts de chaque origine sont évaluées comme suit : pour les stocks, on affecte la variation de stocks de fin de mois au prorata de la part des fabrications de bûchettes du mois dans le total des fabrications de fromages de chèvre du mois. Le reste des volumes nécessaires à la fabrication des bûchettes du mois est réparti entre collecte et importations selon leurs parts respectives dans les achats totaux du mois.

On dispose des volumes de produits intermédiaires importés (source : enquête mensuelle laitière), mais pas des valeurs. Par défaut, les volumes d'importations de produits intermédiaires, exprimées en équivalent litre de lait, ont été valorisés à un prix du lait importé « composite », évalué à 75 % au prix du lait réel en Espagne, et à 25 % au prix réel aux Pays-Bas. Ces deux pays sont en effet les principaux fournisseurs de la France, et la répartition entre les deux provenances a été évaluée à dire d'experts. Ces prix réels sont diffusés en Espagne par le FEGA et aux Pays-Bas par Geitenhouderij. Cependant il existe des différences de standards en termes de qualité du lait (teneur en matière sèche utile) qui ne sont pas pris en compte dans le modèle. De même, la valeur d'achat du lait issu des stocks n'est pas connue ; compte tenu de la forte saisonnalité des prix, le lait déstocké est donc évalué au prix moyen annuel du lait importé.

S'agissant des coûts de congélation, de stockage et de décongélation, on ne dispose que d'une évaluation à dire d'experts, appliquée à toutes les années suivies : 135 € par an pour 1 000 litres de lait stocké. Cette donnée est actualisée selon l'indice mensuel des prix à la consommation publié par l'Insee. On a affecté ce coût unitaire approximatif au volume des stocks en fin de chaque période du suivi des prix (mois, année).

Autrement dit, l'Observatoire comptabilise le lait de report utilisé chaque mois au prix observé pour ce mois plutôt que le lait réellement acheté. Le coût de la matière première dite « issue des stocks » pris en compte dans le calcul de décomposition du prix au détail peut donc être potentiellement surestimé comparativement à celui réellement payé par les industriels. En effet, les stocks sont reconstitués chaque année en période où le lait est excédentaire, qui est habituellement aussi la période où le prix du lait est le plus bas. Le biais que cela pourrait engendrer est limité grâce à l'utilisation d'un prix moyen annuel du lait importé.

3. DÉCOMPOSITION EN MATIÈRE PREMIÈRE ET MARGES BRUTES DES PRIX AU DÉTAIL EN GMS DU FROMAGE DE CHÈVRE DE TYPE BÛCHE

Pénalisée par l'inflation, la **part des buchettes marque nationales dans les achats des ménages a continué de se réduire au profit des marques de distributeurs** en 2023, passant de 59 % à 56 %. **La hausse des prix concerne tant les marques nationales (+ 39 centimes/kg) que les marques de distributeurs (+ 55 centimes/kg)**. Ainsi, **malgré la descente en gamme du panier d'achat, le prix moyen de la bûchette a augmenté pour la deuxième année consécutive** en 2023 (1,27 €/kg par rapport à 2022).

En amont, l'indicateur de **coût d'achat de la matière première nationale a augmenté** pour la cinquième année consécutive (+ 64 centimes/kg). Parallèlement, l'indicateur de **coût de la matière première importée a perdu 4 centimes/kg** par rapport à 2022. Celui de **la matière première issue des stocks a augmenté** de 5 centimes/kg. Les principaux facteurs explicatifs de ces évolutions sont :

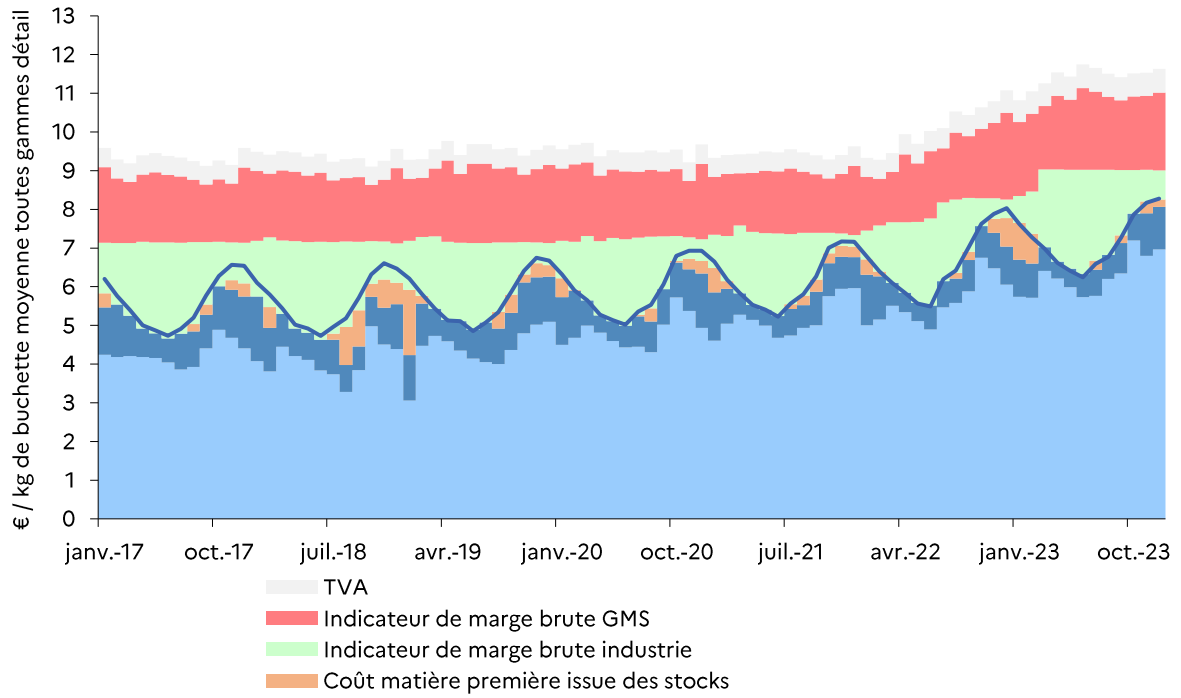
- d'une part, **les disponibilités pour l'industrie laitière ont diminué** par rapport à 2022 en lien avec la **chute des importations des produits de reports caprins** alors que **la collecte de lait de chèvre est restée quasiment stable**. **Les stocks de produits de reports** n'ont été sollicités que pendant les mois de juin et juillet en 2023. Ainsi, la répartition de l'approvisionnement s'en trouve affectée en 2023, ce qui se traduit par **une augmentation de la part du lait français dans la fabrication des bûchettes** de chèvre, tandis que **les parts du lait importé et celui issu des stocks ont diminué** par rapport à 2022 ;
- d'autre part, le **prix réel du lait de chèvre s'est nettement revalorisé en 2023**, enregistrant une hausse de 8,5 % (soit + 72 €/1000 l) par rapport à 2022. Ainsi, la revalorisation du prix du lait français, conjuguée à la hausse de la part de collecte dans les fabrications des bûchettes s'est traduite par une augmentation de l'indicateur du coût de matière première nationale entre 2022 et 2023 ;
- le prix du lait importé, provenant à hauteur de 75 % d'Espagne et à 25 % des Pays-Bas, a également augmenté en 2023 en raison de la **revalorisation des prix réels du lait de chèvre espagnol et néerlandais**. Cette hausse rend les laits importés moins compétitifs : les volumes importés diminuent.

En aval, **les marges brutes des GMS et des industriels avaient déjà tendance à se contracter dès 2019**. Après s'être redressée en 2022 pour la première fois depuis 2018, la marge brute de l'industrie a encore augmenté en 2023, et celle de la GMS également. **Les deux maillons reconstituent partiellement leurs marges depuis 2022**.

La part de la matière première dans le prix au détail, qui ne cessait d'augmenter depuis 2018, a légèrement reculé en 2023. La part des marges brutes de de l'aval a quant à elle augmenté en 2023 par rapport à 2022.

Graphique 157

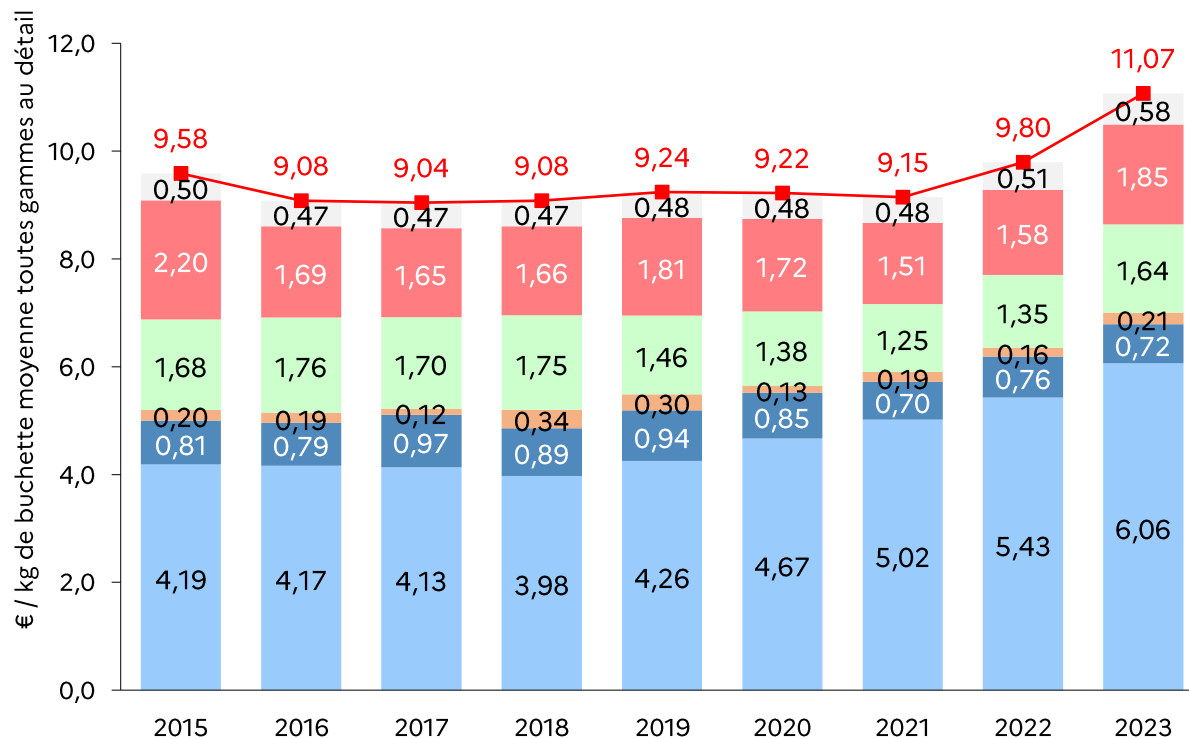
Composition du prix moyen mensuel au détail en GMS des fromages de chèvre de type bûche en matière première et marges brutes de l'industrie et de la distribution



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee, Kantar Worldpanel

Graphique 158

Composition du prix moyen annuel au détail en GMS des fromages de chèvre de type bûche en matière première et marges brutes de l'industrie et de la distribution



Points d'attention :

Pour le lait de chèvre, la matière première agricole (MPA) est décomposée en lait français, lait « importé » de l'UE et stock de caillé congelé (produit de report).

La méthode OFPM annule l'effet d'évolution des parts entre gammes en appliquant la répartition 2023 à l'ensemble de la période (notion dite de prix pur).

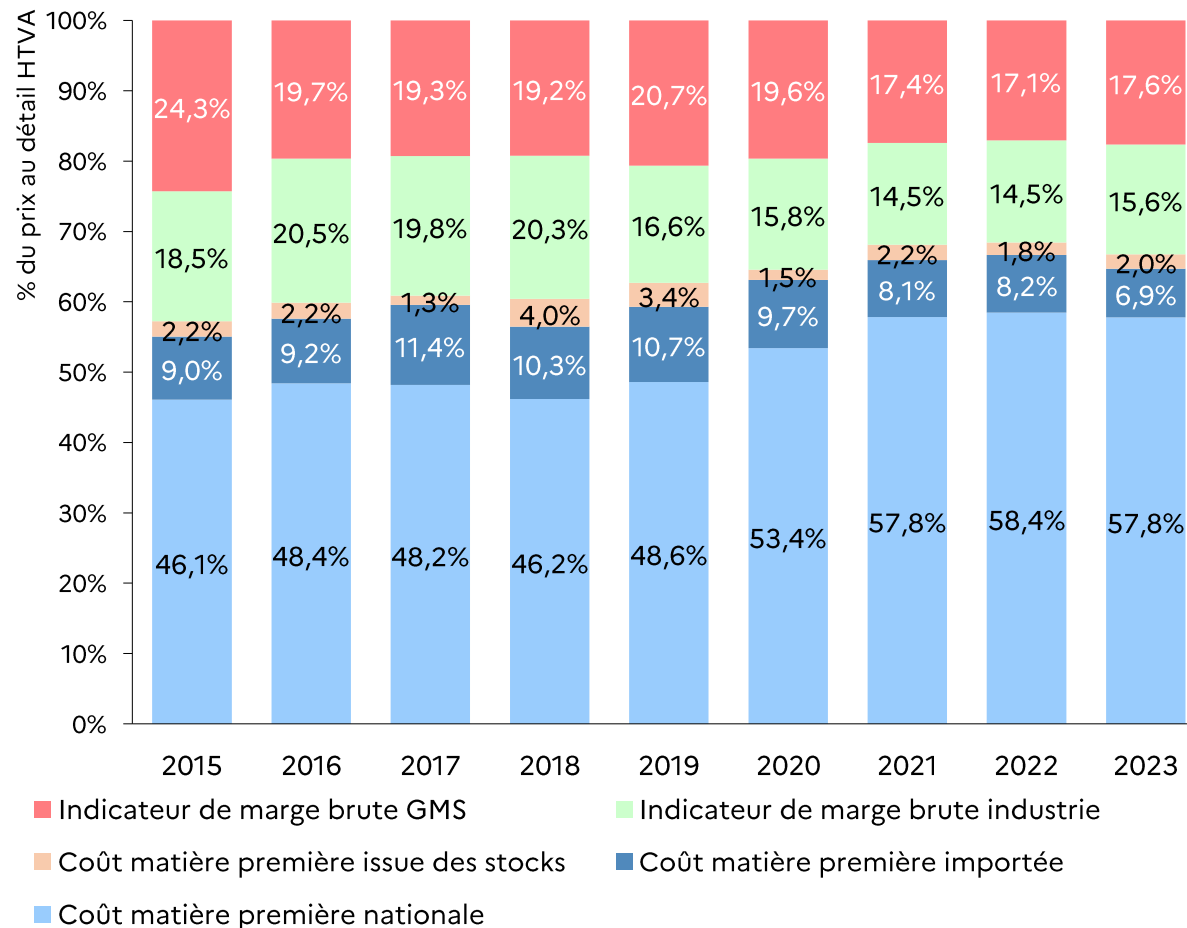
Lecture, en 2023 :

- + 13 % prix au détail : + 1,27 €/kg
- + 17 % GMS : + 26 cts/kg
- + 22 % industrie : + 30 cts
- + 30 % MP issue des stocks : + 5 cts/kg
- 5 % MP importée : - 4 cts/kg
- + 12 % MP nationale : + 64 cts/kg

Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee, Kantar Worldpanel

Graphique 159

Composition en pourcentage du prix moyen annuel HTVA au détail en GMS des fromages de chèvre de type bûche en matière première et marges brutes de l'industrie et de la distribution



Point d'attention :

Pour le lait de chèvre, la matière première agricole (MPA) est décomposée en **lait français**, **lait « importé » de l'UE** et **stock de caillé congelé** (produit de report).

Lecture :

C'est un des produits suivis par l'Observatoire pour lequel la part du coût de la matière première agricole (MPA) est la plus élevée (60 % ou plus depuis 2016).

Cette part a progressé sur la période, même si elle a légèrement diminué en 2023.

En aval, les parts des marges brutes des deux maillons se contractent, sauf en 2023, année de reconstitution.

Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee, Kantar Worldpanel

4. COMPTE DE RÉSULTAT DES EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES D'ÉLEVAGE CAPRIN LAITIER, SOLDE DISPONIBLE ET COÛT DE PRODUCTION DU LAIT DE CHÈVRE EN ÉLEVAGE

4.1. Compte de résultat des exploitations d'élevage spécialisées caprin laitier

Sur la période 2010-2022, l'échantillon des exploitations spécialisées dans la production de lait de chèvre issu du Rica est constitué d'un effectif variant de 42 à 99 unités. Cet échantillon, une fois extrapolé, représente selon les années de 925 à 3 314 exploitations spécialisées. Pour cet ensemble, la production de lait de chèvre constitue en moyenne de 67 % à 79 % de la production de l'exercice nette des achats d'animaux.

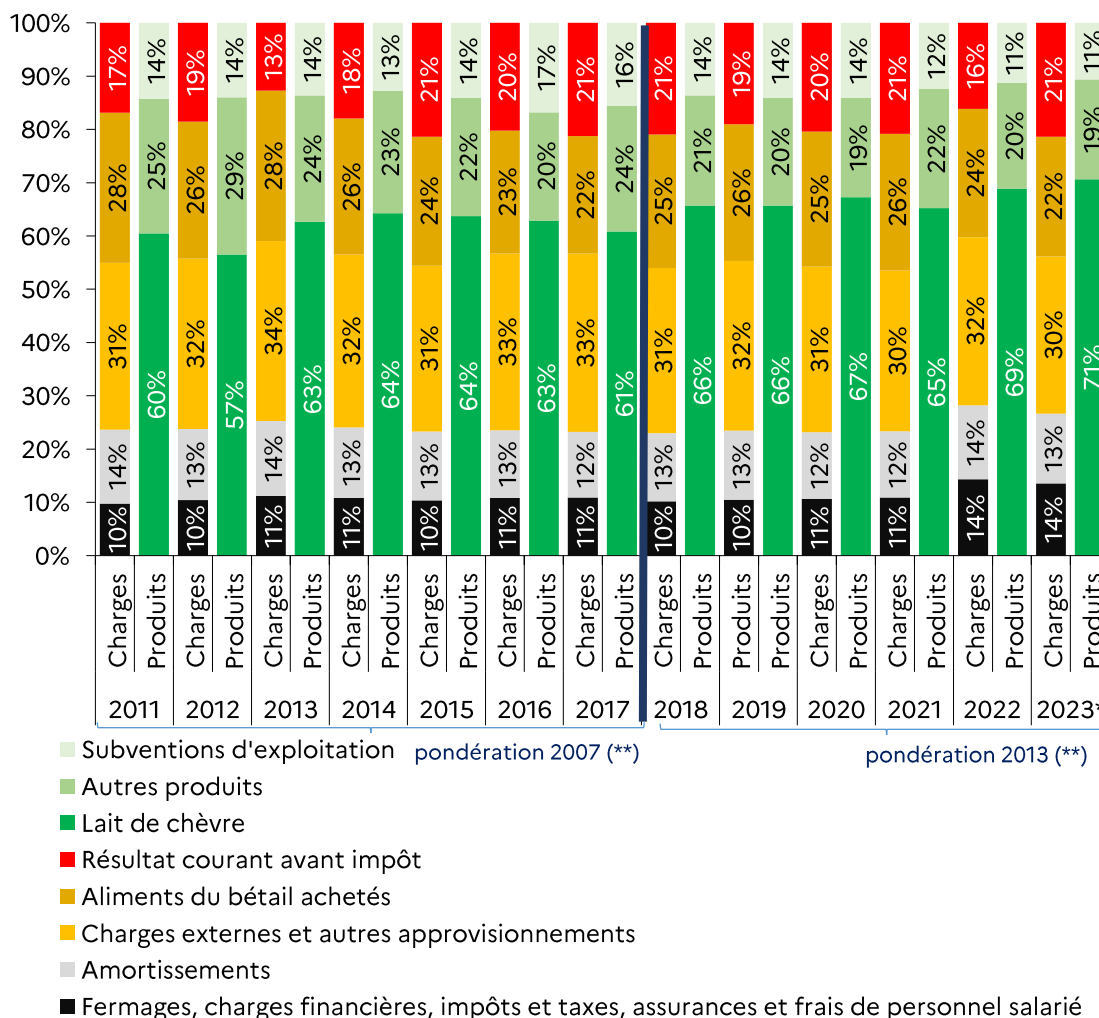
Le poids moyen du résultat courant avant impôt rapporté aux produits varie, sur la période, de 13 % à 21 %. En 2022, il représente 16 % de la totalité du produit courant¹, soit 40 228 € pour 249 070 € de produits. Il est de 25 591 € par travailleur familial.

Les résultats 2023 sont simulés. L'IPPAP lait de chèvre 2023 (Insee) est appliqué au montant du produit brut lait de chèvre 2022 pour calculer la valeur du produit en 2023. L'IPAMPA lait de chèvre (Idèle) est utilisé pour simuler le prix de l'aliment du bétail d'une part et des charges externes et autres approvisionnements d'autre part. Cette méthode ne tient donc pas compte des possibles adaptations des exploitations. Les autres charges et produits sont maintenus au niveau de 2022. Ainsi, en 2023, le prix du lait de chèvre est en hausse (+ 9 %). Le prix de l'aliment et des autres biens et services de consommation restent stables (+ 1 %). Ainsi, le résultat courant avant impôt augmente (+ 40 %).

¹ L'ensemble des produits courants comprend les produits d'exploitation (y.c. subventions d'exploitation) et les produits financiers courants mais ne comprennent pas les produits exceptionnels

Graphique 160

Structure du compte de résultat moyen des exploitations laitières caprines spécialisées



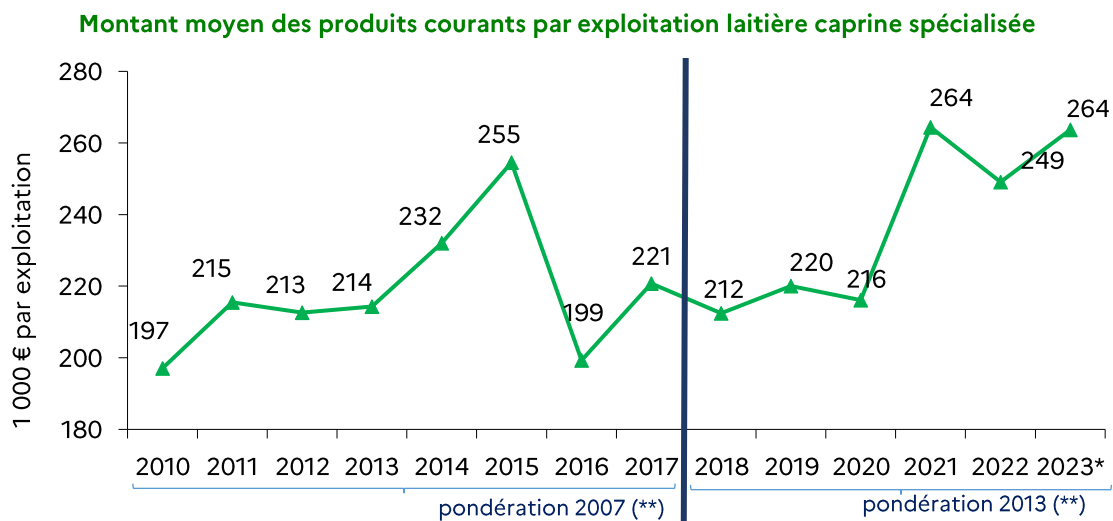
(*) simulé à partir des indices Insee-Idèle

(**) L'échantillon Rica a connu un changement de pondération: les données à partir de 2018 sont en pondération 2013; celles de 2010-17 en pondération 2007. Ces évolutions ont pour but de mieux représenter la réalité des exploitations, bien que cela entraîne des ruptures historiques, impactant les comparaisons

Source : OFPM, d'après Rica (SSP) et indices Insee-Idèle pour simulation 2023

Le résultat courant sert notamment à la rémunération du chef d'exploitation et des autres non-salariés éventuels, ainsi qu'au paiement de leurs cotisations sociales. Ces éléments ne sont pas inclus dans les frais de personnel salarié présentés sur le Graphique 160 (cf. point 2.3. Chapitre 1. Méthode générale).

Graphique 161



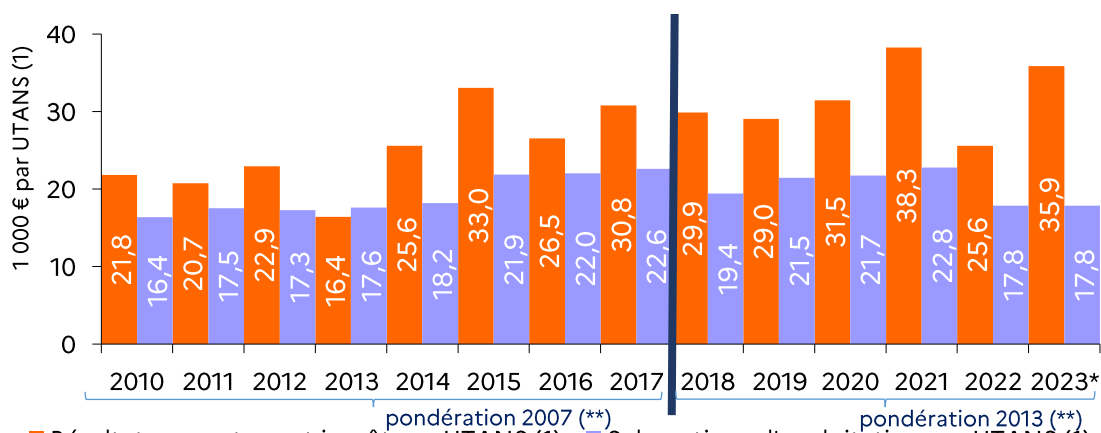
(*) simulé à partir des indices Insee-Idèle

(**) L'échantillon Rica a connu un changement de pondération: les données à partir de 2018 sont en pondération 2013; celles de 2010-17 en pondération 2007. Ces évolutions ont pour but de mieux représenter la réalité des exploitations, bien que cela entraîne des ruptures historiques, impactant les comparaisons

Source : OFPM, d'après Rica (SSP) et indices Insee-Idèle pour simulation 2023

Graphique 162

Résultat courant avant impôt et subventions d'exploitation par unité de travail annuel non salariée dans les exploitations laitières caprines spécialisées



■ Résultat courant avant impôt par UTANS (1) ■ Subventions d'exploitation par UTANS (1)
(1) unité de travail annuel non salarié

(*) simulé à partir des indices Insee-Idèle

(**) L'échantillon Rica a connu un changement de pondération: les données à partir de 2018 sont en pondération 2013; celles de 2010-17 en pondération 2007. Ces évolutions ont pour but de mieux représenter la réalité des exploitations, bien que cela entraîne des ruptures historiques, impactant les comparaisons

Source : OFPM, d'après Rica (SSP) et indices Insee-Idèle pour simulation 2023

4.2. Solde disponible et coût de production du lait de chèvre par système de production laitière

4.2.1. Solde disponible du lait de chèvre par système de production laitière

Suite à la demande du Comité de Pilotage de présenter des résultats issus des coûts de production élaborés par les instituts techniques agricoles comparables entre filières pour la rémunération possible des exploitants, l'Observatoire a mis en place un groupe de travail spécifique à cette question. Il s'est réuni à trois reprises depuis décembre 2022.

Il est ressorti de ces travaux le fait de présenter des résultats sans charges supplétives², sous forme de solde disponible comptable. Ce solde disponible sert notamment à la rémunération de l'exploitant et des autres non-salariés éventuels, ainsi qu'au paiement de leurs cotisations sociales.

Cette estimation, pour la campagne 2023, exprimés en euros pour 1 000 litres de lait, est réalisée par l'Observatoire à partir d'informations techniques et comptables recueillies par les Chambres d'Agriculture dans le cadre du dispositif Inosys - Réseaux d'élevage fournies par l'Institut de l'élevage (Idele). Ces exploitations font l'objet d'un suivi annuel de leur fonctionnement et de leurs résultats techniques, économiques et environnementaux. **Leurs résultats économiques suivent les mêmes tendances d'évolution que l'ensemble des exploitations de leur secteur, même si pour des raisons de dimension et d'efficacité, ces résultats sont généralement supérieurs à la moyenne.**

Un système d'exploitation est étudié :

- **« Laitiers Spécialisés »** : les exploitations de cet échantillon regroupent des élevages localisés à 85 % dans l'Ouest, le centre Ouest et l'Occitanie. Elles ont un troupeau moyen de 320 chèvres sur 70 hectares de SAU. La production est de 650 à 1 100 litres par chèvre. Les systèmes d'exploitation ne sont pas totalement autonomes du point de vue alimentaire. Ils proposent une grande diversité de systèmes alimentaires. Pour les 15% restant elles sont localisées dans le Sud-Est. Leurs troupeaux sont petits à moyens : ils sont composés de 220 chèvres sur 50 hectares. La production moyenne est de 520 à 910 litres par chèvre. Le système alimentaire est basé sur le pâturage et l'achat de fourrage. Les exploitations sont moins utilisatrices de concentrés que le groupe précédent.

Le coût des aliments intra consommés (issus des cultures de vente de l'exploitation) est calculé sur la base des coûts culturaux (de même pour les fourrages) et non sur celle du prix de marché des céréales vendues.

Le prix du lait présenté sur le Graphique 163 est le prix réel, toutes primes confondues.

De 2017 à 2022, dans le système **« Laitiers Spécialisés »**, l'ensemble des charges est en hausse sur la période étudiée (+ 17 % sur 6 ans). Si la hausse est plus modérée jusqu'en 2021, elle a été plus forte en 2022. L'ensemble des produits (vente du lait, produits joints et aides attribuées) augmente de 13 % sur la période grâce à la hausse du prix du lait. Le solde disponible est de 218 € pour 1 000 litres en 2022 en baisse pour la deuxième année consécutive.

En 2023, le total de charges estimées est en légère hausse de 3 %. Les charges d'aliments achetés qui représentent près de 70 % des charges sont contenues avec la baisse du prix des concentrés et la réduction des achats de fourrages en particulier dans le Sud-Ouest. En parallèle d'autres charges augmentent comme le prix des engrais (+ 26 % sur la campagne végétale, de juin à mai), l'entretien du matériel (+ 8 %) ainsi que les fermages (+ 6 %).

² Les charges dites « supplétives » ou « forfaitaires » sont des rémunérations théoriques du travail, du foncier et du capital de l'exploitant, évaluées à hauteur d'un standard prédéfini en référence à la rémunération à laquelle ces facteurs pourraient prétendre sur le marché du travail salarié, le marché de la location des terres agricoles (fermages) et sur le marché des capitaux.

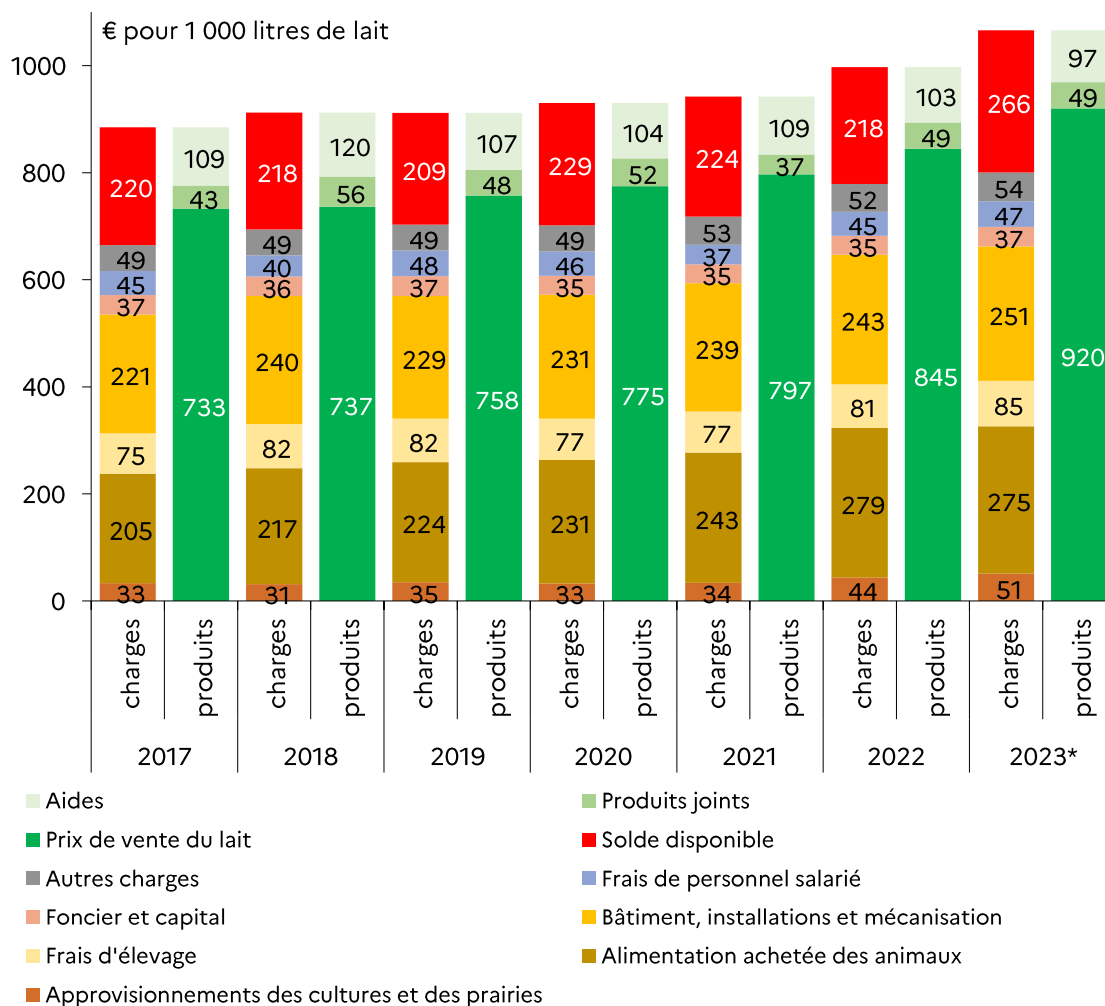
L'ensemble des produits augmente en 2023 de 7% dans le système « **Laitiers Spécialisés** », soutenu par une hausse du prix moyen du lait de 9%. Cette hausse varie selon les régions de + 5 % à + 11 % (en lien avec l'augmentation du prix de base et l'amélioration de la composition du lait). Quant à lui, le montant des aides est en diminution avec des aides découplées en retrait, en particulier pour les polyculteurs éleveurs et la suppression de l'aide alimentation du plan de relance (aide touchée en 2021 par les éleveurs les moins autonomes sur le plan alimentaire).

En parallèle, les volumes livrés ont peu évolué. Avec des fourrages de qualité mais peu abondants, les lactations 2022-2023 avaient bien démarré mais au printemps, la production a ralenti avec une disponibilité moindre en fourrages de qualité et des températures anormalement élevées à l'automne.

Au final, après deux années de baisse, le solde disponible augmente de 9 % par rapport à 2022, pour atteindre 266 € pour 1 000 litres de lait. C'est le solde le plus élevé de la période étudiée.

Graphique 163

Solde disponible du système de production laitière caprine spécialisée de 2017 à 2023*



(* estimation)

Source : OFPM d'après Inosys – Réseau d'élevage

4.2.2. Coût de production du lait de chèvre par système de production laitière

En complément de l'approche en solde disponible, l'Observatoire présente les indicateurs de coûts de production tels que définis par les interprofessions³.

La finalité de ces indicateurs de coûts de production est différente, ayant vocation à servir de référence pour la contractualisation au sein des filières. Aussi, ces indicateurs de coûts de production adoptent des conventions de calcul et méthodes propres à chaque filière et qui ne peuvent être comparées entre elles. Ces calculs intègrent notamment des charges supplétives qui ne sont pas issues de la comptabilité des exploitations mais sont des conventions validées interprofessionnellement et destinées à intégrer, dans l'ensemble des coûts qui doivent être rémunérés par les produits de l'exploitation, en plus de ces charges mesurées comptablement, un certain niveau de rémunération des facteurs de production apportés par les agriculteurs, à commencer par le travail. À titre d'illustration de ces différences dans les conventions retenues par filières : le travail des exploitants est rémunéré à hauteur de 2 SMIC en élevage de ruminants contre 1,3 SMIC en grandes cultures.

Cette estimation, pour la campagne 2023, exprimée en euros pour 1 000 litres de lait, est réalisée par l'Institut de l'élevage à partir d'informations techniques et comptables recueillies par les Chambres d'Agriculture dans le cadre du dispositif Inosys - Réseaux d'élevage fournies par l'Institut de l'élevage (Idele).

Cette approche en coût de production, contrairement à l'approche comptable du Rica, prend en compte une rémunération forfaitaire des facteurs de production fournis par l'exploitant :

- pour le travail à hauteur de 2 SMIC brut par unité de main-d'œuvre exploitant,
- pour les capitaux personnels, au taux d'intérêt du livret A,
- pour les terres en propriété, au taux de fermage moyen de l'exploitation.

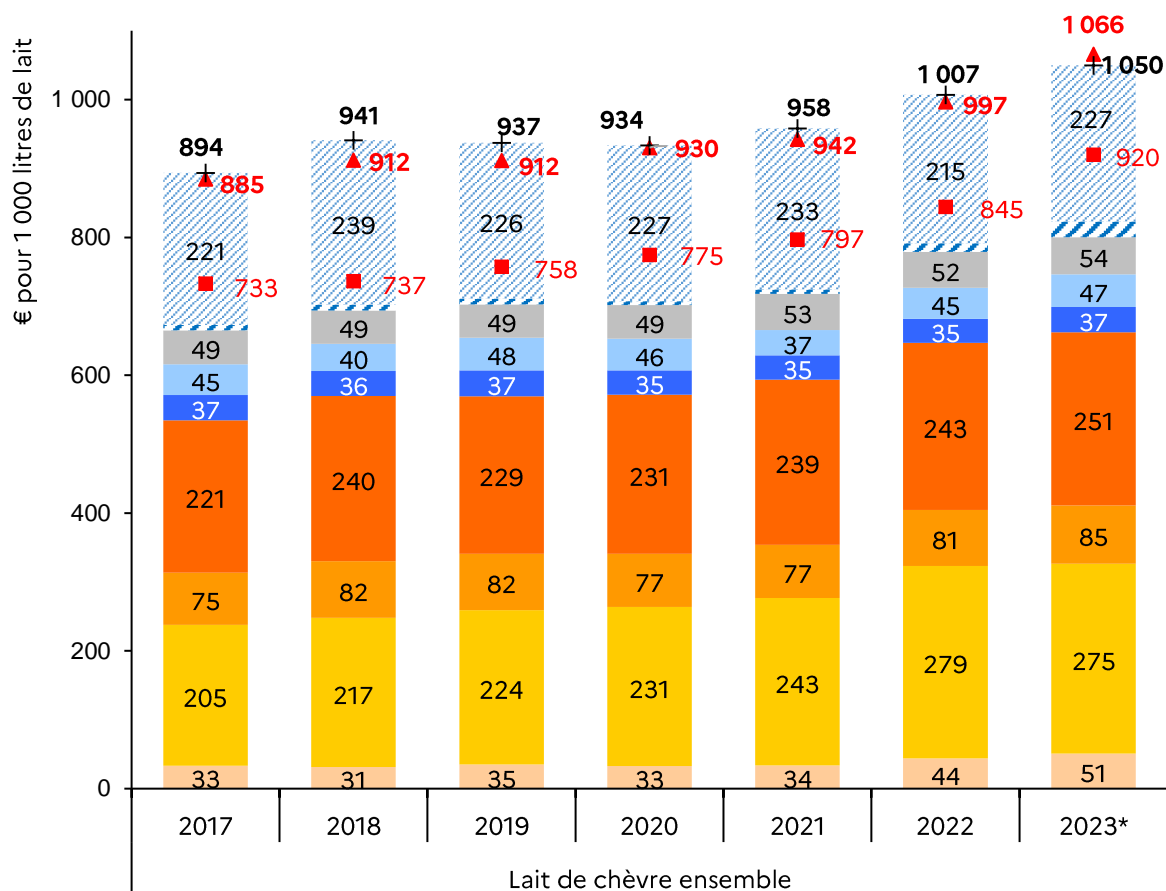
La prise en compte de ces rémunérations forfaitaires des facteurs de production fournis par l'exploitant explique l'écart de résultat avec le solde disponible.

En 2023, les coûts de production estimés sont en hausse de 4 % pour le système « **laitiers de chèvre ensemble** ». Quant à lui, le total des produits augmente de 7 %, ce qui permet de couvrir les coûts de production en 2023, pour la première fois sur la période observée.

³ Cf. tableau sur le site de l'OFPM : <https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/indicateurs-de-couts-de-production-agricole>

Graphique 164

Coût de production du système de production laitière caprine spécialisée de 2017 à 2023*



- ▨ Charges supplétives : travail (2 SMIC / UMO exploitant)
- ▨ Charges supplétives : capital et foncier
- Autres charges
- Frais de personnel salarié
- Foncier et capital
- Bâtiment, installations et mécanisation
- Frais d'élevage
- Alimentation achetée des animaux
- Approvisionnements des cultures et des prairies
- Prix de vente du lait
- ▲ Prix de vente du lait + produits joints + aides
- + Total coût de production

(*) estimation

Source : Inosys – Réseau d'élevage, traitement Institut de l'Élevage